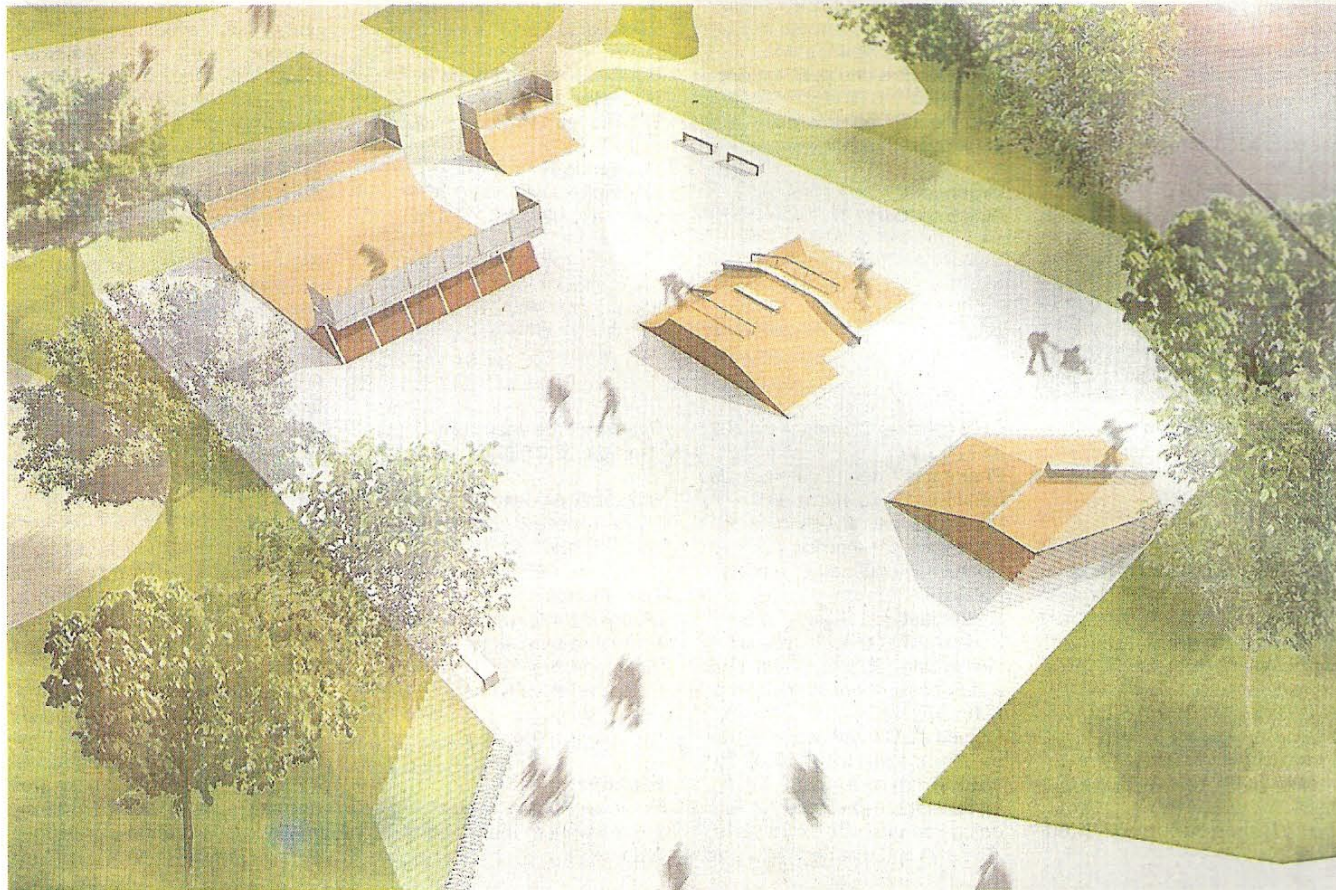


Un skate-park créé au stade Héliatas

La création d'un skate-park a été approuvée au conseil municipal, lundi soir. Quatre modules seront installés au stade Héliatas, en octobre.



Le skate-park pourra être utilisé par les pratiquants de roller, de skate et de vélo bicross (ou BMX), dès octobre prochain.

Le skateboard ne date pas d'aujourd'hui. Les premiers skateurs ont fait leur apparition dans les années soixante, avec leurs planches à roulettes. Les techniques ont, depuis, largement évolué. Caen n'échappe pas à la pratique des adeptes de la glisse urbaine. Mais sans rampes.

Les skateurs se déplacent avec leur planche et s'adonnent à ce sport-loisir sur la voie publique. Là où l'espace laisse libre cours aux figures de style et où le mobilier urbain inspire. Autant dire que les risques d'amende existent. Montant : 11 €. Voilà deux ans, il était hors de question pour la ville d'envisager « un équipement approprié en usage libre ». En mai 2005, des adolescents trop souvent verbalisés avaient organisé un rassemblement pour nouer le dialogue avec les autorités municipales et demander un site aménagé en centre-ville.

Aujourd'hui, la municipalité a

revu sa position. « De nombreux usagers pratiquent la glisse urbaine : roller, skateboard et vélo bicross, a expliqué Richard Lecaplain, maire adjoint chargé des sports, lors du conseil municipal lundi soir. Compte tenu de l'engagement pour ces activités, la Ville a souhaité que soit étudiée l'opportunité de construire un site réservé à la pratique en extérieur de ces sports. »

Une webcam sur le site ?

Les élus ont voté à l'unanimité la création d'un skate-park dans l'enceinte du stade Héliatas, sur un cours de tennis désaffecté qui jouxte le lycée Malherbe. « La localisation est fondamentale. Les pratiquants de ces sports-loisirs sont majoritairement des enfants, des jeunes et des jeunes adultes, souvent non motorisés. De plus, ces pratiques

doivent pouvoir s'offrir à la vue d'un maximum de personnes. » Qui plus est, est-il précisé dans la délibération, « un site offert aux regards assure plus de sécurité (surveillance) et plus de public. Cela encourage les prouesses ».

Le maire Brigitte Le Brethon a dans ce sens évoqué l'idée d'une webcam sur le futur site. Selon elle, « c'est une demande des jeunes qui ont été consultés. Ils souhaitent être vus et partager leur activité. » Pascale Cauchy (Citoyens à Caen-PRG) et Laurence Dumont (PS) ont trouvé cette idée curieuse. « Il ne faudrait pas que cela puisse produire des visites non désirées », a commenté la première. « Cette webcam n'a rien à voir avec celle qui peut exister, où on ne distingue pas les gens », a dit la seconde. Le maire a assuré que « toutes les assurances légales seront prises. Nous allons interroger la Cnil (Commission nationale de

l'informatique et des libertés, NDLR) sur cette possibilité. »

Le terrain du skate-park, transformé en surface de roulement béton, accueillera quatre modules. Les connaisseurs pourront utiliser une mini-rampe de 1,80 m de hauteur et de 8 à 10 m de large; une table avec une partie en pyramide, comprenant au total six plans inclinés, une courbe et des barres de glisse; deux plans inclinés d'angle, de 1,50 m à 1,80 m de hauteur; une courbe équipée d'une plateforme, de 1,50 m à 1,80 m de hauteur et de 4 à 5 m de large. Le projet est évalué à quelque 150 000 € TTC. Le skate-park devrait ouvrir en octobre. Brigitte Le Brethon espère bien que ce sera « un moyen pour les jeunes d'aller s'exprimer ailleurs que sur la place du Théâtre ».

Nathalie HAMON.